

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le

ID : 030-213001258-20221123-AR2022219-AI

ARRETE MUNICIPAL N°AR 2022-249 P

Le Maire de GARONS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi N°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu l'article 29 du décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié,

Vu le procès-verbal de l'élection de Monsieur le Maire et des Adjoints, en date du 27 mai 2020,

Vu l'arrêté municipal n°AR2020-106 portant délégation de signature pour la légalisation de signature à Mesdames Virginia COIN, Nathalie ROCCA et Monsieur Laurent BARBES,

CONSIDERANT la cessation de fonction de Madame Virginia COIN, détachée depuis le 1^{er} septembre 2022,

CONSIDERANT que dans un souci de bonne administration il est nécessaire de donner délégation de signature à Madame Sandrine SCHAEFER dans ce domaine,

ARRETE

- <u>ARTICLE 1</u>: donne sous ma surveillance et ma responsabilité délégation de signature pour la légalisation de signature à :
 - ✓ Madame Sandrine SCHAEFER, Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe,
 - ✓ Madame Nathalie ROCCA, Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe,
 - ✓ Monsieur Laurent BARBES, Attaché territorial,
- ARTICLE 2: L'arreté AR 2020-106 portant délégation de signature pour la légalisation de signature à Madame Virginia COIN est abrogé.
- ARTICLE 3: Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et notifié aux intéressées.

Fait à GARONS, le Le Maire,

Alain DALMAS

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le T.A. peut être saisi par l'application informatique télérecours sur le site internet www.telerecours.fr.

Notifié le :

Signature des agents : \

Hôtel de Ville BP 22- 30128 GARONS
Tel 04.49.29.59.00 - secretariat@garons.fr - www.garons.fr